

En février 2012, sept mois après leur sortie de formation en centre de formation d'apprentis (CFA), 69 % des apprentis ont un emploi. Les autres sont au chômage ou inactifs. La situation d'emploi est meilleure que celle observée en 2011, mais bien moins favorable que celle observée avant la crise de 2008.

Le diplôme demeure toujours déterminant dans l'insertion des jeunes : 40 % des sortants sans aucun diplôme et 45 % des titulaires du diplôme national du brevet (DNB) sans autre diplôme travaillent.

Le taux d'emploi varie d'une académie à l'autre, en lien avec le contexte économique local et les différences de niveau de formation des sortants.

L'insertion professionnelle des jeunes sortants d'apprentissage, sept mois après la fin de leurs études

En février 2012, sept mois après la fin de leur apprentissage en CFA (année terminale de formation ou première professionnelle) (voir encadré « Source »), 69 % des apprentis ont un emploi, 26 % sont au chômage et 5 % sont inactifs (tableau 1).

2012 EST UNE ANNÉE RELATIVEMENT FAVORABLE POUR L'EMPLOI DES SORTANTS D'APPRENTISSAGE

Le taux d'emploi augmente par rapport à 2011 (+ 3 points) et le taux de chômage diminue (- 2 points) tandis que le taux d'inactivité stagne (tableau 1). La situation d'emploi est meilleure que celle observée en 2011, mais moins favorable que celle observée avant la crise : en février 2008,

toujours sept mois après la fin des études, 76 % des jeunes sortants d'apprentissage avaient un emploi. Après une baisse du taux d'emploi commencée en 2009 et qui s'est poursuivie jusqu'en 2010, le taux d'emploi des apprentis remonte.

Lorsqu'ils travaillent, une grande majorité des jeunes ont un emploi à durée indéterminée (59 %) ou à durée déterminée (26 %), et plus rarement un emploi aidé (8 %) ou exercé dans le cadre d'un contrat d'intérim (7 %) (tableau 2). Cette répartition change peu par rapport à 2011, mais est différente de celle observée avant la crise. L'intérim, premier levier d'ajustement des emplois en période de conjoncture économique défavorable, ne varie pas beaucoup dans l'emploi des sortants d'apprentissage, que ce soit avant ou après la crise. La part des

TABLEAU 1 – Situation au 1^{er} février 2012 des sortants d'apprentissage selon le plus haut diplôme obtenu (%)

	En emploi	Au chômage	Inactifs	Répartition en structure
Non diplômés	39,5	51,1	9,4	5,4
Brevet des collèges, CFG (1)	45,2	45,6	9,2	4,6
CAP ou BEP	60,0	34,9	5,1	35,9
Baccalauréat professionnel	77,1	19,0	4,0	21,9
Baccalauréat technologique	77,1	17,1	5,8	3,5
BTS	81,7	14,4	3,8	12,6
Diplômes de niveaux I et II	81,7	15,0	3,3	16,2
Ensemble	68,8	26,3	4,9	100,0
Rappel au 1 ^{er} février 2011	66,1	28,7	5,2	100,0

(1) CFG : certificat de formation générale.

Champ : France métropolitaine + Dom hors Guadeloupe, Guyane et Mayotte. Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en CFA, interrogés sept mois après la fin des études.

Lecture : au 1^{er} février 2012, 81,7 % des apprentis titulaires d'un BTS sont en emploi.

Source : MEN-MESR DEPP, Enquête IPA 2012

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Directrice la publication : Catherine Moisan

Secrétaire de rédaction : Marc Saillard

Maquettiste : Tony Marchois

Impression : DEPP/DVE

DEPP, Département de la valorisation et de l'édition

61-65, rue Dutot-75732 Paris Cedex15

depp.diffusion@education.gouv.fr



ministère
éducation
nationale



contrats aidés change également peu. En revanche, la répartition entre contrats à durée indéterminée et ceux à durée déterminée a changé (moins de durée indéterminée en 2012 qu'en 2008).

TAUX D'EMPLOI TOUJOURS FAIBLE POUR LES PEU DIPLÔMÉS

Le niveau d'études reste déterminant pour l'entrée dans le monde du travail : moins les jeunes sont diplômés, moins ils ont de chances de trouver un emploi. En particulier, les apprentis peu diplômés ont plus de difficultés : quelques mois après la fin des études, 40 % des sortants de CFA sans aucun diplôme ont un emploi en 2012 et 45 % pour les sortants avec pour seul diplôme le brevet (DNB) (tableau 1). Ce n'est qu'à partir d'un diplôme de CAP ou de BEP que le taux d'emploi dépasse 60 %, atteignant 82 % pour les diplômés d'un BTS ou d'un diplôme de niveau I ou II. Un jeune sur deux sortant d'apprentissage sans diplôme est au chômage (sans emploi et en recherchant un) en 2012.

PLUS D' APPRENTIS EN EMPLOI APRÈS UNE FORMATION DES SERVICES QU'APRÈS UNE FORMATION DANS LA PRODUCTION

Parmi les sortants d'une formation en apprentissage, le taux d'emploi après une formation dans le secteur des services (70 %) est globalement supérieur à celui après une formation dans le secteur de la production (68 %) (tableau 3). C'était l'inverse avant la crise : les taux d'emploi s'établissaient respectivement à 75 % et 77 % en 2008. Le secteur de la production est le premier

TABLEAU 2 – Répartition des types de contrats parmi les apprentis en emploi par plus haut diplôme (%)

Parmi les sortants en emploi	EDI	Intérim	EDD	Emploi aidé
Non diplômés	45,8	13,3	31,7	9,1
Brevet des collèges, CFG (1)	46,9	13,2	31,3	8,6
CAP ou BEP	53,9	8,4	29,0	8,7
Baccalauréat professionnel	61,4	7,1	24,8	6,7
Baccalauréat technologique	56,1	4,7	31,3	7,9
BTS	58,9	6,9	22,3	12,0
Diplômes de niveaux I et II	67,1	5,1	20,7	7,1
Ensemble	58,6	7,4	25,6	8,4
<i>Rappel au 1^{er} février 2011</i>	<i>56,3</i>	<i>8,6</i>	<i>26,5</i>	<i>8,6</i>

(1) CFG : certificat de formation générale.

Champ : France métropolitaine + Dom hors Guadeloupe, Guyane et Mayotte. Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en CFA, interrogés sept mois après la fin des études.

Lecture : au 1^{er} février 2012, parmi les apprentis en emploi, 61,4 % des sortants d'apprentissage titulaires d'un baccalauréat professionnel sont en emploi à durée indéterminée (EDI).

Source : MEN-MESR DEPP, Enquête IPA 2012

touché en cas de difficultés. En effet, les jeunes sortent plus souvent sans diplôme lorsqu'ils suivent une spécialité de la production, et ils sont également les plus affectés par la crise.

Sept mois après la fin des études, les filles sont un peu moins souvent en emploi en 2012 que les garçons (67 % contre 70 %). Le moindre emploi des filles s'observe dans les deux secteurs de formation (production, services) et pour tous les diplômes, à l'exception des titulaires d'un baccalauréat technologique du secteur des services ou d'un BTS de ce secteur.

DES DIFFÉRENCES FORTES SELON LES DIPLÔMES ET SPÉCIALITÉS PRÉPARÉS

Le taux d'emploi quelques mois après la fin des études dépend fortement non seulement du niveau de diplôme préparé mais aussi de sa spécialité. Par exemple, parmi les sortants de formation dans la production, le taux d'emploi des jeunes ayant un baccalauréat professionnel varie de 73 % pour un baccalauréat professionnel dans

la spécialité de l'agriculture à 87 % dans la spécialité du bois (tableau 4). Pour une spécialité donnée, l'insertion peut être très bonne pour un niveau de diplôme et faible pour un autre niveau. Par exemple, parmi les formations en « Agriculture », le taux d'emploi des titulaires d'un diplôme de niveau I ou II sont plus faibles que pour l'ensemble des titulaires d'un diplôme de ces niveaux en production, mais le taux d'emploi des apprentis titulaires au plus du DNB y est plus élevé que pour l'ensemble des titulaires des apprentis peu diplômés de la production.

On observe le même constat parmi les spécialités des services. Deux spécialités ont des taux d'emploi nettement supérieurs à la moyenne : les spécialités de l'informatique (87 %) et de la santé (86 %). La première offre des taux d'emploi supérieurs à la moyenne avec un BTS ou un diplôme plus élevé, mais forme peu de jeunes en deçà du BTS. La seconde offre des taux d'emploi plus favorables que la moyenne à partir d'un CAP en poche.

TABLEAU 3 – Taux d'emploi au 1^{er} février 2012 par secteur de formation selon le sexe et le plus haut diplôme obtenu (%)

	Ensemble				Filles		Garçons		Ensemble
	Filles	Garçons	Production	Services	Production	Services	Production	Services	
Non diplômés	41,8	38,8	37,1	45,3	32,4	44,1	37,4	47,4	39,5
Brevet des collèges, CFG (1)	44,0	45,7	42,5	50,5	38,0	45,7	43,0	60,5	45,2
CAP ou BEP	50,8	63,6	62,4	54,6	47,5	51,6	63,7	62,5	60,0
Baccalauréat professionnel	71,0	80,1	80,4	72,2	64,3	71,9	81,7	73,0	77,0
Baccalauréat technologique	78,0	75,8	75,9	77,6	60,9	79,7	79,9	71,6	77,1
BTS	79,5	83,3	83,8	80,2	75,0	80,3	85,2	80,0	81,7
Diplômes de niveaux I et II	79,9	83,2	83,1	81,2	79,2	80,1	84,4	82,4	81,7
Ensemble	66,6	70,0	67,8	70,0	60,0	67,9	68,7	74,0	68,8

(1) CFG : certificat de formation générale.

Champ : France métropolitaine + Dom hors Guadeloupe, Guyane et Mayotte. Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en CFA, interrogés sept mois après la fin des études.

Lecture : au 1^{er} février 2012, 47,5 % des filles titulaires d'un CAP ou d'un BEP dans le secteur de la production sont en emploi.

Source : MEN-MESR DEPP, Enquête IPA 2012

TABLEAU 4 – Taux d'emploi au 1^{er} février 2012 selon le domaine de spécialité et le plus haut diplôme obtenu (%)

	Non diplômés	Brevet des collèges, CFG (1)	CAP ou BEP	Baccalauréat professionnel	Baccalauréat technologique	BTS	Diplômes de niveaux I et II	Ensemble
Agriculture	45,4	47,9	56,5	73,2	72,3	79,0	74,1	65,0
Alimentation	35,6	40,0	60,8	82,1	ns	76,6	76,9	60,2
Bâtiment	32,5	40,2	63,3	84,1	ns	ns	ns	62,2
Bois	44,2	47,4	71,0	86,9	ns	ns	ns	71,4
Électricité	33,2	39,8	60,3	79,0	ns	86,8	85,1	71,6
Génie civil	ns	ns	75,3	83,7	ns	91,2	89,0	82,0
Mécanique automobile	29,3	38,2	59,5	84,8	ns	88,3	ns	68,1
Mécanique générale	ns	ns	48,1	79,5	ns	84,4	87,1	79,3
Énergie, chimie	ns	ns	67,8	81,5	ns	81,3	80,1	74,6
Structures métalliques	42,4	43,5	62,5	80,0	ns	ns	ns	65,6
Technologies industrielles	ns	ns	ns	80,1	ns	84,3	82,2	82,5
Ensemble production	37,1	42,5	62,4	80,4	75,9	83,8	83,1	67,8
Coiffure, esthétique	31,3	43,6	47,0	72,3	ns	ns	ns	58,2
Comptabilité, finance	ns	ns	ns	71,8	66,4	83,0	82,1	81,0
Hôtellerie-restauration	31,8	51,9	54,5	79,3	ns	75,9	80,8	61,9
Informatique	ns	ns	ns	ns	ns	83,8	89,0	86,9
Santé	ns	ns	81,8	84,8	85,5	94,8	87,9	85,8
Secrétariat	ns	ns	47,0	58,2	ns	72,2	78,3	66,7
Services à la collectivité	ns	ns	57,4	ns	ns	76,4	71,9	67,0
Social	ns	ns	63,3	72,4	76,9	71,9	83,7	68,9
Transport	ns	ns	77,6	75,7	ns	86,8	85,0	77,3
Vente	38,1	42,3	48,9	69,7	68,3	77,5	77,3	65,4
Ensemble services	45,3	50,5	54,6	72,2	77,6	80,2	81,2	70,0

ns : non significatif.

(1) CFG : certificat de formation générale.

Champ : France métropolitaine + Dom hors Guadeloupe, Guyane et Mayotte. Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en CFA, interrogés sept mois après la fin des études.

Lecture : au 1^{er} février 2012, 91,2 % des sortants de lycée titulaires d'un BTS dans le domaine de spécialité du génie civil sont en emploi.

Source : MEN-MESR DEPP, Enquête IPA 2012

UNE PART IMPORTANTE D'EMBAUCHES DANS L'ENTREPRISE OÙ ILS ÉTAIENT APPRENTIS OU STAGIAIRES

Travailler dans l'entreprise où l'on a fait son apprentissage ou un stage est fréquent. Parmi l'ensemble des démarches ayant permis d'obtenir l'emploi qu'ils occupent actuellement, reprendre contact avec son ancien employeur est la démarche la plus souvent citée (30 %). Viennent ensuite les candidatures spontanées (19 % des démarches citées), devant les relations personnelles (13 %) et l'inscription à Pôle emploi (12 %). Pour les apprentis avec seulement le brevet des collèges, les candidatures spontanées et l'inscription à Pôle emploi constituent d'aussi bons moyens pour obtenir un emploi que la reprise de contact avec leur ancienne entreprise (respectivement 18 %, 17 % et 19 % des démarches ayant abouti à un emploi). En revanche, pour les jeunes en emploi et diplômés d'un baccalauréat technologique, d'un BTS ou d'un diplôme plus élevé, la reprise de contact est la démarche la plus souvent citée.

LES RAISONS DE L'INACTIVITÉ DES APPRENTIS SANS EMPLOI ET N'EN CHERCHANT PAS SONT TRÈS VARIÉES

L'inactivité recouvre les jeunes en stage et ceux qui n'ont pas d'emploi et n'en recherchent pas. 5 % des jeunes sortants d'apprentissage sont inactifs : 2 % sont en stage et 3 % sans emploi et sans en rechercher un. L'inactivité est la plus forte pour les jeunes sans diplôme de l'enseignement secondaire : 9 % des sortants sans aucun diplôme et des détenteurs du seul brevet des collèges sont inactifs. Ils sont alors souvent en stage (4 %). L'inactivité est plus rare chez les jeunes diplômés (4 % pour les détenteurs d'un baccalauréat professionnel, d'un BTS et 3 % pour les titulaires d'un diplôme supérieur).

Parmi les inactifs (hors ceux en stage), la raison de l'inactivité n'est pas la même pour les filles et les garçons. Pour les filles, il s'agit le plus souvent (37 % des raisons citées par les filles sans emploi et n'en recherchant pas) de l'attente d'un événement familial (naissance d'un enfant par

exemple), surtout pour les filles les moins diplômées. Alors que pour les garçons, la raison la plus souvent citée est l'attente d'une autre formation (22 %) ou une autre raison que celles proposées dans l'enquête (34 %, le plus souvent alors l'attente d'un engagement dans l'armée ou un départ à l'étranger).

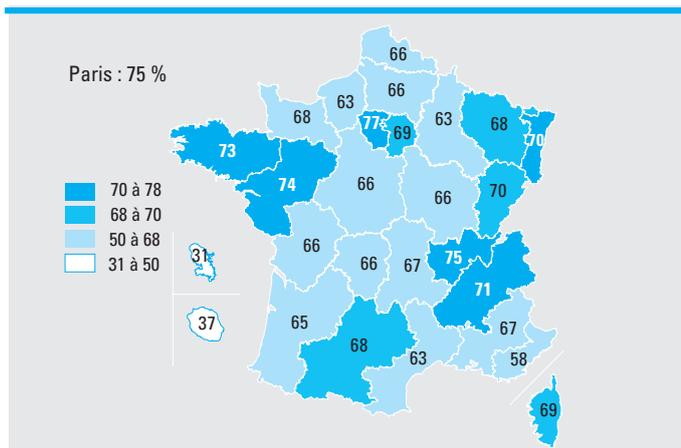
L'INSERTION DANS LES ACADÉMIES

La part des jeunes en emploi quelques mois après la fin des études en CFA est la plus forte dans l'académie de Versailles (77 %), et elle dépasse 70 % dans sept académies (Paris, Grenoble, Lyon, Rennes, Strasbourg, Nantes et Versailles *(carte)*). Seules deux académies ont un taux d'emploi inférieur à 50 %, La Réunion et la Martinique. Ces différences sont à relier au niveau d'études des jeunes sortants, variable d'une académie à l'autre, mais aussi au contexte économique local, facteur déterminant de l'insertion professionnelle des jeunes.

Éric Chan-Pang-Fong, DEPP A1

Taux d'emploi au 1^{er} février 2012 par académie (%)

Champ : France métropolitaine + Dom hors Guadeloupe, Guyane et Mayotte. Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en CFA, interrogés sept mois après la fin des études.



pour en savoir plus

www.education.gouv.fr/statistiques

Des données complémentaires sur les démarches ayant abouti à l'emploi occupé actuellement et sur les raisons de l'inactivité des jeunes sont accessibles sur la page web de cette Note d'Information (fichier Excel).

depp.documentation@education.gouv.fr

Source

L'enquête

L'enquête « IPA » (Insertion professionnelle des apprentis) existe depuis le début des années 1990. Elle a pour principal objectif de rendre compte de la première insertion professionnelle des sortants des formations professionnelles d'apprentissage, sept mois après la fin de leur formation. Ses résultats peuvent être déclinés localement, et offrent ainsi des analyses utiles aux acteurs de la formation, aux jeunes et à leur famille. Du fait du grand nombre de répondants, l'enquête IPA permet des analyses, par diplôme ou niveau d'études, groupe de spécialités et spécialité fine quand le nombre de répondants est important.

Le champ

L'enquête IPA est réalisée auprès de tous les apprentis sortants d'un centre de formation d'apprentis (CFA) ou d'une section d'apprentissage sortants de CFA, quel que soit leur ministère de tutelle. Ces formations sont spécialisées soit dans le secteur de la production, soit dans celui des services. Le taux de réponse est d'environ 50 %. Les jeunes ayant déclaré à l'enquête poursuivre des études (en apprentissage ou non) ne sont pas comptabilisés parmi les sortants.

La classe suivie peut être une classe terminale de formation ou une classe intermédiaire, première année de CAP par exemple.

Dans cette Note, l'étude porte sur les seuls sortants d'une année terminale de formation ou d'une première professionnelle, pour se caler sur un champ identique à l'enquête IVA sur l'insertion à sept mois des jeunes sortants de formations technologiques ou professionnelles des lycées. Les résultats présentés ici sont pondérés pour représenter à final la situation de 134 000 sortants au niveau national (France métropolitaine et Dom, hors Guadeloupe, Guyane et Mayotte).

Lorsqu'ils sont inactifs (en stage, ou jeunes sans emploi et ne recherchant pas d'emploi), il était demandé aux jeunes les raisons de l'inactivité : attente d'une formation, attente d'un poste qui se libère dans les deux mois ou d'un contrat d'intérim, problème de santé, événement comme l'arrivée d'un enfant, déménagement ou autres raisons, en précisant alors laquelle (réponse en clair).

Définitions

Les sortants d'apprentissage

Les jeunes inscrits dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage sortants de CFA (quel que soit leur ministère de tutelle) étaient en classe terminale de formations professionnelles ou en première professionnelle (CAP, BEP, MC, BT, baccalauréat professionnel, BTS, licence, master etc.) ou dans une formation complémentaire post-niveaux V, IV et III, de formations professionnelles spécifiques telles que les CAP, BEP, baccalauréat professionnel et BTS en un an et de formations aux métiers d'art (tels que les BMA, DMA, DSAA) ; ils peuvent continuer leur scolarité ou non.

Ils sont considérés comme sortants s'ils ne sont plus inscrits l'année scolaire suivante et déclarent à l'enquête menée au 1^{er} février ne pas poursuivre d'études (que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti).

Taux d'emploi

Les sortants de CFA se déclarent en emploi, au chômage (sans emploi et en recherche d'emploi), ou inactifs (en stage ou jeunes sans emploi et n'en recherchant pas). Le taux d'emploi est la part des sortants qui se déclarent en emploi. Les sortants de CFA qui se déclarent apprentis ou élèves ou étudiants au moment de l'enquête sont hors champ et ne sont donc pas comptabilisés dans les sortants en emploi ni dans ceux en activité (emploi ou chômage).

Taux de chômage

Parmi l'ensemble des sortants de CFA qui sont en emploi ou au chômage, c'est la part des personnes qui se déclarent être sans emploi et en recherche. On rapporte donc ici le nombre de chômeurs aux seuls jeunes en emploi ou au chômage, et non à l'ensemble des sortants (y compris inactifs).

Dans l'enquête, un chômeur est une personne qui n'a pas d'emploi et en recherche. Ce n'est pas la définition du BIT (un chômeur est une personne de 15 ans ou plus qui répond simultanément aux trois critères suivants : être sans emploi – ne pas avoir travaillé ne serait-ce qu'une heure durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; et avoir activement cherché un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois). Le taux de chômage calculé ici n'est donc pas le taux au sens du BIT.

EDI

Emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaire, engagé dans l'armée, travaillant à son compte).

EDD

Emploi à durée déterminée (CDD, aide familial).

Emploi aidé

Contrat de professionnalisation, contrat unique d'insertion (CUI), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat initiative-emploi (CIE), contrat d'avenir (CAV), contrat insertion revenu minimum d'activité (CI-RMA), contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), contrat d'autonomie.

Plus haut diplôme obtenu

Dans cette Note, le plus haut diplôme obtenu, quelle que soit la dernière classe fréquentée, est utilisé pour décrire le niveau de formation. Ce n'est pas forcément le dernier diplôme préparé. Par exemple, un élève ayant préparé un baccalauréat professionnel mais ayant échoué à l'examen sera classé dans la catégorie « CAP ou BEP » s'il a obtenu préalablement un de ces deux diplômes. Il sera ici classé avec le même niveau de diplôme qu'un élève sortant d'une classe de CAP ayant obtenu son diplôme mais qui n'a pas préparé le baccalauréat professionnel.

Les bacheliers professionnels : dans cette analyse, sont considérés comme bacheliers professionnels les jeunes qui possèdent un baccalauréat professionnel (63 % de cette catégorie en 2012), un brevet de technicien (BT, 1 %), un brevet professionnel (BP), un brevet de maîtrise (BM) ou un brevet des métiers d'art (BMA) (36%).

Les CAP-BEP : dans cette catégorie, 76 % des jeunes ont un CAP, 17 % ont un BEP et les autres (7 %) une mention complémentaire à l'un de ces diplômes.

Diplômes de niveaux I et II : licence, master et diplômes plus élevés.